

Communiqué, 18 février 2021



MODIFICATION DES HORAIRES DES COURSES HIPPIQUES CONCERNANT LES VENDREDIS EN NOCTURNES A COMPTER DU 5 MARS 2021

L'Institution des Courses Hippiques adapte les horaires des courses des réunions les vendredis en nocturnes afin de protéger son activité économique.

A compter de vendredi 5 mars, et pour une période qui s'ajustera sur celle en vigueur pour le couvre-feu généralisé à l'ensemble du territoire à 18 heures, le départ de la première course française est avancé d'environ 1 heure.

L'horaire de la course support événement sera avancée à 17h30 et conservera une diffusion en direct sur RMC découverte.

Grâce à la réduction des temps d'intercourse dans la journée, le programme se terminera avec environ 2 heures d'avance par rapport à l'horaire initial, c'est-à-dire vers 20 heures selon les journées.

Ces mesures permettent l'exposition du programme au plus grand nombre de parieurs hippiques. Elles démontrent, une fois de plus, la capacité des acteurs professionnels et des sociétés de courses à s'adapter et à maintenir leur activité dans le plus strict respect des consignes sanitaires.

Contacts Presse :

FNCH : Oisin Hopper – o.hopper@lescourseshippiques.com – 06 30 96 79 63

France Galop : Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com – 06 30 41 85 89

LeTROT : Phoebe Strouts – phoebe.strouts@letrot.com – 07 77 73 07 45